

# Stage SE UNSA

## Professeur documentaliste : un métier, des missions, des actions, des revendications



**Analyse des enjeux de la nouvelle circulaire de mission du professeur documentaliste. Bilan du congrès SE UNSA : le projet syndical et l'accompagnement des revendications des professeurs documentalistes**

par Pierre Gautret, professeur documentaliste, formateur ESPE à Limoges, secrétaire dép

SE UNSA de la Creuse

**L'évolution de la formation des professeurs-documentalistes, les attentes de l'institution, les jurys de concours, les IPR** par Véronique Augé, professeure documentaliste, formateur ESPE à Aix-en-Provence

***Historique des revendications et des propositions de l'APDEN (ex FADBEN) pour le métier de professeur documentaliste*** par Florence Marcadent, professeure documentaliste au collège Fraissinet 13005 Marseille, présidente de l'APDEN Aix-Marseille (Association des Professeurs-Documentalistes de l'E.N)

***Pause café***

# Stage SE UNSA

## Professeur documentaliste : un métier, des missions, des actions, des revendications



### *Après la pause café*

#### **Table ronde : témoignages : le ou les métiers de professeur documentaliste ?**

Avec Nadia Bestagne professeure documentaliste au collège Elsa Triolet (REP + Marseille 15e), Christine Balenci professeure documentaliste au Lycée professionnel La Floride (REP Marseille 15e), Nadia Spire professeure documentaliste au lycée Thiers (Marseille 1er),

Cathy Rigal professeure documentaliste au CLEF Collège-Lycée Expérimental Freinet (La Ciotat), Nour Bousmah et Guillaume Atgé professeurs documentalistes stagiaires

#### **Discussion avec la salle**

**Pause déjeuner 12h30-14h**

# Stage SE UNSA

## Professeur documentaliste : un métier, des missions, des actions, des revendications



*Après-midi*

**14h-16h30**

### Introduction

*14h30*

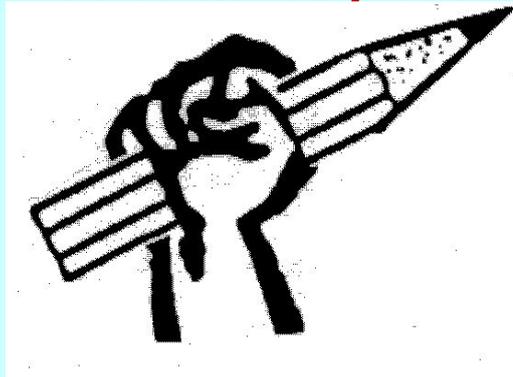
*Ateliers de réflexion et de propositions autour de la nouvelle circulaire de mission*

*Exposé des travaux de groupe*

*Synthèse, conclusion et perspectives*

*Fin du stage à 16h30*

***En espérant que vous aurez passé une bonne journée !***



# Biographie d'un prof-doc



- **Pourquoi raconter son parcours professionnel ?**
- Formation, curiosités, désirs, rencontres
- Diversité-pluridisciplinarité-ouverture
- Engagement et valeurs

# La disparition du trait d'union

- La circulaire de mission du 30 mars 2017 fait sauter le trait d'union entre professeur et documentaliste !

- On ne dit plus professeur-documentaliste-bibliothécaire **on dit professeur documentaliste !**

- Pourquoi ?

# La circulaire du 30 mars lue par Pascal Duplessis

(prof doc formateur ESPE pays de Loire)

## HISTORIQUE

- Première circulaire 1977 « responsables de CDI »
- Deuxième circulaire 1986 « personnels exerçant dans les CDI »
- Référentiel 1er juillet 2013 compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'Éducation
- Troisième circulaire 30 mars 2017 : titre qui tranche avec ceux des précédents textes de missions : les missions des professeurs documentalistes

# La circulaire du 30 mars lue par Pascal Duplessis

(prof doc formateur ESPE pays de Loire)

## • **Contradiction majeure**

- « *Le professeur peut exercer des heures d'enseignement* »
- **Le professeur peut-il ou doit-il ?**
- **Le CAPES délivre une obligation d'enseignement et non pas une permission**
- **Emploi de l'expression aux « enseignants » plutôt qu'aux autres enseignants ou aux enseignants de discipline**

# La circulaire du 30 mars lue par Pascal Duplessis

(prof doc formateur ESPE pays de Loire)

## Du bon fonctionnement du CDI ?

### Des injonctions contradictoires

- Un CDI ouvert ? Un CDI où l'accueil serait privilégié ?
- Un CDI lieu de formation ?
- Place prépondérante accordée à la vocation du « *CDI comme lieu de formation, de lecture, de culture et d'accès à l'information* », « *espace de formation et d'information* », « *lieu d'ouverture de l'établissement...* »

# La circulaire par le SE-UNSA

- **La diversité des missions des professeurs documentalistes est enfin reconnue !**
- Le SE UNSA y a participé très très activement et se félicite de voir : **un rôle pédagogique reconnu, une définition de la politique documentaire, une l'expertise reconnue dans le champ de l'ouverture culturelle et de la politique de lecture.**
- Le SE-UNSA veillera pour le décompte des heures d'enseignement à soutenir les collègues qui verraient des difficultés dans leur décompte
- Le SE-UNSA revendique une formation spécifique pour des AED au CDI, une implication des profs docs dans tous les parcours, l'accès à l'agrégation, une inspection spécifique, des heures sup, l'ISOE, la pondération REP+